



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 22 septembre 2026

à 19h30 à la mairie

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- Cabinet médical – avenants ;
- Cabinet médical – meubles sous éviers ;
- Participation aux frais de scolarité ;
- Subvention pour l'association Broussaille ;
- Taxe sur la vacance des locaux d'habitation ;
- Régularisation d'un emprunt à la demande du Service de Gestion Comptable ;
- Acquisition d'une parcelle – modification de la délibération du 11 juillet 2023 ;
- Commission intercommunale d'aménagement foncier du bassin versant du Beaufort –
élection des propriétaires ;
- Règlement intérieur du Conseil municipal ;
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif
2025 ;
- Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations (articles
L2122-22 et L2122-23 du CGCT).

Affiché le 14/09/2026

Le Maire,
Georges DUMAS

